



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de BROOKS (William), NORMAN (Buford), « Établissement du texte »,  
*Théâtre complet*, Tome IV, *Tragi-comédies historiques*, QUINAULT (Philippe),  
p. 167-169

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12932-5.p.0167](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12932-5.p.0167)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2022. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Nous avons pris pour texte de base la première édition, soit :

1658A LE FEINT | ALCIBIADE, | *TRAGI-COMEDIE*. | [Vignette représentant un pot de fleurs et de fruits.] | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, | en la Galerie des Merciers, à la Palme. | [ligne horizontale.] | M.DC.LVIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY*.

On en trouve aussi l'émission suivante :

LE FEINT | ALCIBIADE, | *TRAGI-COMEDIE*. | [Vignette (la même) représentant un pot de fleurs et de fruits.] | A PARIS, | Chez GUILLAUME DE LUYNES, | Libraire Juré, au Palais, dans la Salle | des Merciers, à la Justice. | [ligne horizontale.] | M.DC.LVIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY*.

6 f. non chiffrés + 76 p. Privilège du 3 juin 1658 accordé à Augustin Courbé qui y a associé Guillaume de Luyne suivant leur accord ; le privilège a été enregistré mais la date de l'enregistrement n'est pas donnée ; achevé d'imprimer du 10 juillet 1658. Nous confirmons la graphie « LUYNES » à la page de titre bien que le privilège donne la graphie plus courante, « Luyne ».

À part les pages de titre et quelques différences qu'on rencontre dans le libellé du privilège, le texte de ces deux émissions est identique<sup>1</sup>.

Nous sommes conscients aussi de l'existence d'une autre émission censée due à Luyne (*sic*, et non Luynes) et nous l'avons examinée soigneusement. En voici le détail :

---

<sup>1</sup> Dans l'exemplaire de l' Arsenal, BnF GD.10313 (Courbé), le relieur a mis par mégarde le premier cahier, f. 1-6, entre les p. 24 et 25 (entre les cahiers B et C).

1658B LE FEINT | ALCIBIADE, | *TRAGI-COMEDIE*. | [Vignette représentant un pot de fleurs et de fruits.] | A PARIS, | Chez GUILLAUME DE LUYNE, | Libraire Juré, au Palais, dans la Salle | des Merciers, à la Justice. | [ligne horizontale.] | M.DC.LVIII. | *Avec Privilège du Roy*<sup>2</sup>.

4 f. non chiffrés + 68 p. La vignette est similaire à celle des éditions Courbé et « Luynes », mais elle n'est pas identique, étant un peu moins bien dessinée. Or, selon Alain Riffaud, dont l'opinion nous semble irréfutable, il s'agit d'une contrefaçon due à Philippe Charvys, contrefacteur prolifique installé à Grenoble. De façon générale, ce statut nous dispenserait d'en signaler les différences. Par contre, tout en en passant sous silence la plupart, il n'en reste pas moins qu'à de certains endroits, cette édition grenobloise corrige des erreurs qu'on trouve dans les éditions parisiennes de 1658 et mieux, qu'elle anticipe des corrections (et des variantes) apportées par les éditions autorisées de 1661.

A été collationnée la seule autre édition postérieure française parue du vivant de l'auteur, à savoir :

1661 LE FEINT | ALCIBIADE, | *TRAGI-COMEDIE*. | [Vignette représentant un pot de fleurs et de fruits.] | *Imprimée à ROUEN, Et se vend* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, | en la Galerie des Merciers, | à la Palme. | [ligne horizontale.] | M.DC.LVIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY*.

On en trouve aussi l'émission suivante :

LE FEINT | ALCIBIADE, | *TRAGI-COMEDIE*. | [Vignette représentant un pot de fleurs et de fruits.] | *Imprimée à ROUEN, Et se vend* | A PARIS, | Chez GUILLAUME DE LUYNE, Libraire | Juré, au Palais, dans la Galerie des | Merciers, à la Justice. | [ligne horizontale.] | M.DC.LXI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY*.

2 Bibliothèque de la ville de Lyon, cote 800217(1) et Grenoble, Bibliothèque d'étude et de patrimoine, Rés. 4212.

4 f. non chiffrés + 76 p. À part les pages de titre, ces éditions sont totalement identiques jusqu'aux bandeaux décorés, fleurons, y compris même jusqu'aux coquilles.

Nous n'avons pas tenu compte des contrefaçons hollandaise parues en 1659, 1660 et 1662.